NUMÉRO 1 / JUIN.JUILLET.2018

LE.POINT.SYNDICAL

LE JOURNAL DE LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

1er MAI, EN ROUTE VERS LES ÉLECTIONS

AUXILIAIRE EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

PLUS QU'UN RÔLE DE SOUTIEN

SPTSSS–CSN

DE L'AFFRONT AU DÉFI

LE NUMÉRO UN

Vous tenez entre vos mains le tout premier numéro de la nouvelle publication officielle de la CSN. Depuis plus de 75 ans, nous avons ce souci de communiquer avec nos membres pour nourrir une solidarité essentielle entre les syndicats de notre mouvement, notamment en partageant leurs luttes et leurs revendications. *Perspectives CSN*, dont le format s'apparentait davantage à celui d'un magazine, cède donc la place au *Point syndical*, un journal qui paraîtra plus fréquemment, soit cinq fois l'an.

Au cours des vingt dernières années, les moyens de communication ont considérablement évolué. La CSN s'est toujours assurée d'utiliser pleinement les différentes plateformes pour faire rayonner les mobilisations des syndicats, et pour partager les positions de nos instances démocratiques : vidéo, photoreportage, médias sociaux, infolettre, blogue. La CSN a été la première organisation non gouvernementale, à l'exception des médias, à se doter d'un site Internet qui a été rafraîchi à plusieurs reprises depuis 1995. Et, aujourd'hui, nous sommes à même d'offrir à nos syndicats leurs propres sites sous la bannière monsyndicat.org.

Dans le journal, vous pourrez lire des articles et des reportages sur les négociations et les luttes de nos syndicats. Ceux-ci travaillent fort pour améliorer le quotidien de leurs membres et pour assurer une vie syndicale dynamique. Ici, vous découvrirez comment! Les militantes et militants des syndicats nouvellement accrédités raconteront les raisons qui les ont poussés à se regrouper pour se donner une voix et une force devant leurs patrons.

Le Point syndical s'intègre parfaitement aux autres plateformes dont nous disposons. Sur notre site Web et dans notre infolettre hebdomadaire, *En mouvement*, les reportages pourront être complétés par des galeries de photos et des informations supplémentaires. Aussi, la CSN se met à la baladodiffusion. Une première, dont nous sommes fiers. Ces outils d'information seront relayés à travers nos médias sociaux pour une diffusion la plus large possible. La CSN est une organisation de lutte et ces pages le refléteront.

Campagnes permanentes

N'avez-vous pas l'impression que le Québec est en perpétuelle campagne électorale? Pendant que le premier ministre Trudeau se prépare publiquement au scrutin fédéral qui se tiendra dans plus d'un an, le ministre Leitaõ a officiellement lancé la précampagne québécoise lors de la consultation prébudgétaire, en décembre dernier, près de 10 mois avant l'élection.

Voilà qui détourne évidemment l'attention des médias tout en permettant aux partis politiques de lancer des ballons pour tester l'opinion publique. Le gouvernement Couillard, lui, n'est pas en reste en annonçant réinvestissement par-dessus réinvestissement. Après trois années d'austérité qui ont érodé l'édifice social que nous avons collectivement érigé avec la Révolution tranquille, n'y a-t-il pas là de l'hypocrisie?

À la CSN, nous avons profité du dernier congrès pour nous donner un plan de match et faire valoir les préoccupations de nos membres d'ici la véritable campagne. La loi électorale québécoise nous oblige en effet à débattre des enjeux syndicaux et sociaux avant le lancement officiel de cette campagne. Dans les syndicats et les conseils centraux de la CSN, des discussions ont cours pour établir des plateformes de revendications sur lesquelles nous demandons aux candidates et aux candidats ainsi qu'aux différentes formations politiques de prendre position. La Fête internationale des travailleuses et des travailleurs a d'ailleurs été la première occasion d'intervenir publiquement sur les enjeux électoraux québécois.

Au menu : des normes du travail améliorées, incluant un salaire minimum à 15 $ l'heure, des réinvestissements massifs dans les services publics et les programmes sociaux, et une politique manufacturière créatrice de bons emplois. Nous continuerons d'être de ces débats. ●

Jacques Létourneau
Président de la CSN

La CSN est une organisation de lutte et ces pages le refléteront. Bonne lecture et bonne écoute !

3 POINT.DE.MIRE
ASSS
Plus qu'un rôle de soutien

4 POINT.DE.DIVERGENCE
TRANSPORT SCOLAIRE
Mettre fin à l'impasse
PLUS : Des demandes raisonnables pour les CHP

5 SANTÉ.ET.SERVICES.SOCIAUX
DE L'AFFRONT AU DÉFI
Les professionnels et les techniciens en santé et services sociaux de Québec tournés vers l'avenir

6 POINT.DE.RALLIEMENT
EN ROUTE VERS LES ÉLECTIONS
Prendre le parti des travailleuses et travailleurs

7 EXPERTISE.QUÉBÉCOISE
CONTENU LOCAL POUR CONTRATS PUBLICS
Les grands projets doivent profiter à l'ensemble de la collectivité

8 DOSSIER
75 ANS DE PRESSE SYNDICALE

10 MISE.AU.POINT
CPE ET RSG
On y offre le meilleur
PLUS : La SOPFEU, une négo regroupée réussie

11 MISE.AU.POINT
TÉLUQ : UNE MISSION ESSENTIELLE EN DANGER
PLUS : Les sages-femmes, déjà en mode négociation

12 MAIN-D'ŒUVRE
DES PÉNURIES QUI FONT MAL
Une menace pour les conditions de travail
PLUS : Caisses Desjardins : Ma Caisse.Mon syndicat

LE.BALADO.DU.NUMÉRO 13
LE.POINT.EN.BREF 14
POINT.DE.REPOS 16

LE.POINT.SYNDICAL Juin . Juillet . 2018

Le Point syndical est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux • **514 598-2131** • Publié cinq fois par année, il est tiré à 16 500 exemplaires et distribué gratuitement à tous les syndicats de la CSN • **COORDINATION :** Lise Prud'homme • **DIRECTION ARTISTIQUE :** Philippe Brochard • **DESIGN :** Jocelyne Fournel et Philippe Brochard • **RÉVISION :** Lise Prud'homme et Ariane Gagné • **RÉVISION D'ÉPREUVE :** Lise Prud'homme, Ariane Gagné et Nancy Roy • **COUVERTURE :** Patrick Sicotte • **PHOTOGRAPHIE :** Clément Allard, Martin Audet, Jean-François Coutu, Michel Giroux, Jean Grégoire, Louise Leblanc, Cédric Martin, Mathieu M-Perron, Pascal Ratthé • **ILLUSTRATION :** Luc Melanson • **VERSION WEB :** Richard Hink, Mathieu M-Perron • **IMPRESSION :** Hebdo Litho • **DISTRIBUTION :** Module distribution – Communications CSN • **Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus** 514 598-2233 • ISSN : 2561-7435 • Dépôt légal — BAnQ, 2018 • Dépôt légal — BAC, 2018 • Envoi de poste publication no de convention : 40064900 • Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à : CSN, 1601, av. De Lorimier, Montréal (Québec) H2K 4M5

CSN

AUXILIAIRE EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

PLUS QU'UN RÔLE DE SOUTIEN !

Les ASSS, par leur présence régulière auprès des aîné-es et des personnes vivant avec un handicap, sont les antennes du réseau public en matière de soutien à domicile.

Par Jean-Pierre Larche
Illustration de Luc Melanson

Marie-Claude Charron

PHOTOS : MICHEL GIROUX ET JEAN-PIERRE LARCHE

Marie-Claude Charron est auxiliaire en santé et services sociaux (ASSS) depuis plus de sept ans. Chaque jour, elle sillonne les rues du quartier Villeray à Montréal, à pied, pour visiter ses bénéficiaires aînés ou souffrant d'un handicap et les aider à demeurer autonomes dans leur propre résidence.

Nous l'avons rencontrée au cours d'une « petite » journée de printemps afin de mieux comprendre son travail, insuffisamment valorisé. Elle avait sept bénéficiaires à l'horaire. Les visites peuvent durer 15 minutes comme quelques heures, selon les services offerts. En général, celles du matin se résument à des routines, allant du lever du lit, au déjeuner, en passant par les soins d'hygiène. Le premier homme qu'elle voit ce matin-là, dès 7 h, est encore actif, en fauteuil roulant. Il a besoin d'aide pour se laver chaque matin et pour s'habiller ; car grâce aux services de soutien à domicile, monsieur travaille toujours !

Ses autres bénéficiaires ne sont pas tous aussi actifs, mais ils ont besoin de ses services pour pouvoir demeurer le plus longtemps possible dans leur domicile, malgré leur perte d'autonomie. En plus d'assurer des soins d'hygiène et du soutien à toutes sortes d'activités quotidiennes, Marie-Claude exerce un rôle de prévention important. Aucun autre employé du réseau public ne visite aussi régulièrement des patients à domicile que les ASSS. Elle est la mieux placée pour détecter des changements à l'état de santé physique et psychologique de ses bénéficiaires et pour en faire le suivi auprès de toute l'équipe de professionnel-les de l'établissement.

Des notes insuffisantes

L'horaire de Marie-Claude est différent chaque jour. Il est confectionné par une agente administrative des soins à domicile qui tente le plus possible d'instaurer une certaine stabilité, tant pour Marie-Claude que pour ses bénéficiaires. Malheureusement, les informations qui lui sont transmises sont trop souvent incomplètes ou insuffisantes, surtout lorsqu'il s'agit de nouvelles personnes.

Ainsi, le jour où nous l'avons rencontrée, elle devait visiter une nouvelle patiente pour qui on avait prévu une douche, avec pour seules informations des notes telles que « n'aime pas avoir de l'eau sur ses cheveux » ou encore « pas habituée aux services de soutien à domicile, personne impatiente, s'obstine ». Bref, Marie-Claude appréhendait ce premier contact.

Finalement, la visite s'est bien passée. Certes, la dame ne parlait qu'espagnol, mais son conjoint, lui, parlait français. Marie-Claude n'a pas pu lui donner de douche, car les installations du logement ne sont pas conformes — une ergothérapeute devra se rendre sur les lieux afin d'identifier leurs besoins. Elle l'a lavée à la débarbouillette, tranquillement. Comme il était écrit à son dossier, la dame était réticente à se laisser laver. « Elle tenait sa serviette bien serrée autour du bassin ! Mais j'ai des trucs et je me suis arrangée pour pouvoir la laver partout. Elle n'avait pas pris de douche depuis plus d'une semaine, alors j'ai tenté d'en faire le plus que je pouvais. » Parions que dès la prochaine visite, ce sera déjà plus facile !

Outre les soins d'hygiène, Marie-Claude sera appelée dans la journée à faire de l'aide aux repas ou encore à superviser la prise de médicaments chez des patientes ou des patients nécessitant un suivi. Elle pourrait aussi être amenée à faire certains exercices de physiothérapie, après avoir bénéficié d'un premier entraînement donné par une physiothérapeute de son équipe de travail interdisciplinaire en soutien à domicile. Bref, Marie-Claude est une véritable antenne de l'établissement dans les domiciles. S'il y a un changement à l'état de santé, si les services doivent être revus, c'est elle qui s'en apercevra en premier.

En marchant entre deux visites, rue Beaubien, Marie-Claude se fait héler par une femme assise à une terrasse. « Hé ! Allo, Marie-Claude, comment ça va ? » C'est la fille d'une de ses bénéficiaires qu'elle visite chaque semaine. On sent bien qu'il y a derrière cette salutation, un attachement sincère. Marie-Claude fait partie de sa vie comme de celle de dizaines de personnes du quartier Villeray. ●

AMÉLIORER LE SOUTIEN À DOMICILE

La CSN planche actuellement sur une plateforme qui servira à guider toutes ses interventions en matière de soins à domicile. Afin d'alimenter la réflexion, le 24 avril dernier, elle a convié des ASSS, des infirmières, des techniciennes et des professionnelles œuvrant en soutien à domicile à un grand forum sur l'amélioration des services offerts dans ce secteur.

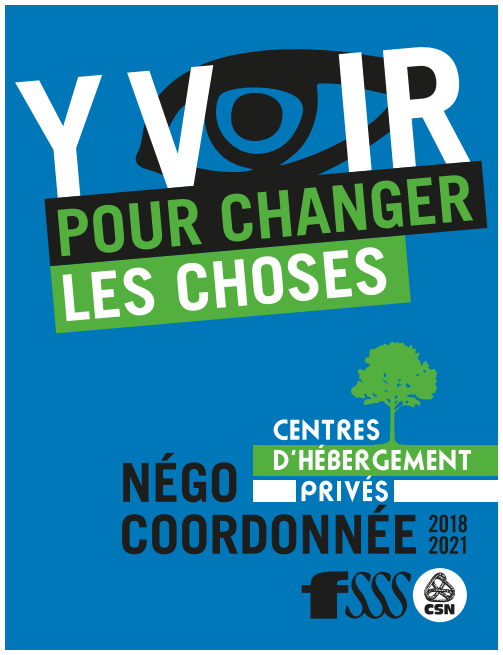

CENTRES D'HÉBERGEMENT PRIVÉS

DES DEMANDES RAISONNABLES

La société québécoise vieillit, c'est un fait. Selon les dernières données de l'Institut de la statistique du Québec, c'est plus de 20 % de la population qui aura 65 ans et plus en 2021. Cette tendance démographique, qui s'accentue d'année en année, entraîne des besoins particuliers, entre autres en matière de logement pour les aîné-es.

Au cours des dernières années, des gens d'affaires ont bien compris que le marché de l'hébergement des personnes âgées était des plus lucratif. La présence des grands groupes financiers dans ce secteur en constitue une preuve éloquente. Pendant que les propriétaires s'enrichissent, les employé-es des centres d'hébergement privés (CHP) se dévouent au quotidien pour une rémunération qui, souvent, ne dépasse pas le salaire minimum.

Une négociation coordonnée

Au cours du printemps, des milliers de travailleuses et de travailleurs des CHP membres de la FSSS–CSN ont choisi de s'engager à négocier de façon coordonnée à travers tout le Québec en adoptant une plateforme commune qui contient deux grandes revendications.

D'abord, la demande salariale qui prévoit pour la personne salariée dont le salaire était inférieur à 12 $ au 30 avril 2018, une augmentation de 1,75 % rétroactive au 1er avril 2018, en plus de la majoration prévue au salaire minimum ; et, pour tous les salarié-es, 0,50 $, ou une augmentation salariale équivalente à la majoration du taux du salaire minimum décrétée annuellement par le gouvernement, ou le plus avantageux des deux, rétroactivement à la date anniversaire de la convention collective.

Puis, la deuxième demande qui fixe l'échéance des conventions collectives au 31 mars 2021 pour les conventions se terminant en 2020. ●

Katerine Desgroseilliers

TRANSPORT SCOLAIRE

METTRE FIN À L'IMPASSE

Depuis le début de l'année scolaire qui se termine bientôt, le secteur du transport scolaire traverse de graves problèmes d'attraction et de rétention des conductrices et conducteurs de véhicules scolaires. À l'image des autres domaines où il y a pénurie de main-d'œuvre, les conditions de travail dérisoires qui sévissent depuis plus de 25 ans dans ce secteur sont directement liées à ce début de crise.

Les salarié-es du transport scolaire touchent un taux horaire moyen de 17,86 $ l'heure — pour un revenu annuel moyen de 19 288 $ —, alors que d'autres reçoivent 12,07 $ l'heure, un taux avoisinant le salaire minimum fixé le 1er mai dernier à 12 $ l'heure, sans autres avantages sociaux. En 2015, les salarié-es œuvrant dans le transport scolaire étaient déjà payés 8,5 % de moins en moyenne que ceux d'autres emplois comparables dans le secteur privé du transport. Depuis ce temps, l'écart n'a cessé de s'amplifier.

EN CHIFFRE

521 000

Nombre d'élèves qui montent à bord des autobus scolaires tous les jours

Pourtant, dans le cadre d'un processus rigoureux d'évaluation de l'emploi de conducteur de véhicule scolaire, qui fut mis en œuvre par la CSN et auquel le gouvernement et les associations de transporteurs ont participé, un taux horaire minimal de référence à 19,14 $ l'heure a été fixé en janvier 2015, ce qui représente actuellement un taux indexé de 20,02 $ à l'embauche, sans évidemment tenir compte de l'ancienneté.

Le secteur passe à l'action

Le 15 mai dernier, le Secteur transport scolaire (STS) de la Fédération des employées et employés de services publics–CSN a déclenché une grève nationale marquée par une manifestation aux abords de l'Assemblée nationale à Québec.

Cette grève nationale a touché près de 74 000 élèves d'une vingtaine de commissions scolaires, dans plusieurs régions au Québec. Depuis l'automne dernier, leur revendication demeure la même : l'obtention de la part du gouvernement du Québec, dans les plus brefs délais, d'une enveloppe budgétaire supplémentaire de 26,75 millions, fermée et dédiée à l'amélioration des conditions de travail dans leur secteur.

La FTA et des transporteurs reconnaissent la crise

Le 8 février dernier, la Fédération des transporteurs par autobus (FTA), qui représente la presque totalité des transporteurs scolaires du Québec, a reconnu la problématique de la pénurie de main-d'œuvre, tout en validant le constat de début de crise dans leur domaine. Trois transporteurs de la ville de Laval ont également exposé leur important manque de main-d'œuvre dans les médias. À plusieurs autres endroits, des circuits n'ont pas été effectués, ou l'ont été en retard. À la Commission scolaire des Samares dans Lanaudière, une lettre envoyée aux parents les avertissait que certains circuits menaçaient de ne pas être effectués en raison du manque de conductrices et conducteurs. Cette menace de perte de service démontre que le gouvernement doit impérativement agir afin de régler ce problème systémique, sans quoi cette crise risque de dégénérer.

Le ministre bien au fait de la situation

À la suite d'une rencontre portant sur cette problématique avec Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le 17 avril dernier, la CSN attendait toujours une réponse dans le dossier du financement du transport scolaire au Québec. À ce jour, la seule décision qu'a prise le gouvernement est de mettre un terme à la possibilité qu'avaient les commissions scolaires d'utiliser à d'autres fins 50 % des surplus générés par les enveloppes du transport scolaire. Pour le STS, cette réponse demeure nettement insuffisante, en plus de ne rien régler à la problématique fondamentale. Seul un financement adéquat garantira la pérennité de cet important service public sur lequel comptent des centaines de milliers de parents et d'enfants tous les jours d'école.

Une chose demeure toutefois certaine : le mouvement de contestation est en marche et les conductrices et conducteurs sont déterminés à obtenir gain de cause. À suivre. ●

Martin Petit

DE L'AFFRONT AU DÉFI

Les professionnel-les, les techniciennes et les techniciens en santé et services sociaux de Québec tournés vers l'avenir.

Par Jean Grégoire

LE château des Angos des Maizerets, pierre angulaire d'un domaine tricentenaire ayant résisté à l'outrage du temps, au beau milieu de la plus violente tempête printanière que le Québec ait connue depuis quarante ans, s'est avéré une trame de fond on ne peut plus représentative de ce qu'a vécu le Syndicat des professionnels et techniciens de santé et services sociaux de Québec–CSN (SPTSSS) au cours des dernières années.

Un peu à l'image des multiples ajouts faits au château au fil du temps, le nouveau syndicat, dont la création a été forcée par la violente réforme Barrette, s'appuyait tout de même sur de solides fondations. Comme se plaît à le rappeler Danny Roy, président du syndicat, « c'est le premier anniversaire du SPTSSS, mais certains syndicats desquels nous sommes issus ont plus de quarante ans ». Danny est souriant et confiant pour l'avenir, et avec raison. Le bruit du mélange de grêle et de verglas sur les minces carreaux des fenêtres historiques n'est rien à côté de la tourmente qu'ont dû endurer les syndicats en santé du Québec depuis 2014. D'abord, un vent d'austérité s'est abattu sur le secteur public, puis sans crier gare, dès 2015, le gouvernement a littéralement dévasté le réseau de la santé en imposant d'immenses structures administratives grises et mornes, jetant un froid sur les travailleuses et les travailleurs et forçant la création de nouvelles structures syndicales.

Au SPTSSS, cet affront a été pris comme un défi. Un an presque jour pour jour après l'accréditation, ils étaient près de 80 militantes et militants réunis pour finaliser les dernières étapes de la mise en place de leur nouvelle structure. Leur organisation représente maintenant plus de 4600 membres répartis sur un territoire d'environ 250 km². La tâche est colossale, mais elle ne semble pas leur faire peur. À preuve, d'anciens membres de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), maintenant délégué-es du SPTSSS, dînent avec des militants CSN de longue date, échangeant sur les bons coups de la dernière année, mais aussi sur leurs craintes, leurs appréhensions et les obstacles à surmonter.

Le 16 avril dernier, un an presque jour pour jour après l'accréditation du syndicat, ils étaient près de 80 militantes et militants réunis pour finaliser les dernières étapes de la mise en place de leur nouvelle structure.

Allégeance au syndicalisme

Dans une grande salle au plafond bas, au bout de laquelle trône l'immense foyer de la vieille cheminée, les délégué-es s'installent pour dîner. Aux tables, les nouveaux camarades se mélangent avec les militants chevronnés, ici avec des anciens de la CSN, là avec des anciens de l'APTS. Aujourd'hui, il n'est pas question d'appartenance à une organisation : l'allégeance est au syndicalisme et le ton est amical. Xavier Isabelle, éducateur spécialisé, Cynthia Bergeron, physiothérapeute, Céline Martin et Hélène Beaupré, ergothérapeutes, et Véronique Ouellette et Simon Rondeau, travailleurs sociaux, mangent en débattant de leur nouvelle structure syndicale. D'un côté, on aime le leadership du syndicat qui a réussi à donner des lignes directrices claires malgré le court laps de temps imposé par la fusion. De l'autre, on soulève que la CSN a encore un bout de chemin à faire pour gagner la confiance de tous les membres. En effet, il semble y avoir consensus à la table : la grande structure syndicale pose un défi quant à l'appropriation du syndicat et de la centrale par les membres. Les anciennes de l'APTS ne se gênent d'ailleurs pas pour rappeler que leur conseiller syndical était plus facile à joindre dans leur ancienne structure syndicale. Les membres des anciens syndicats CSN répliquent toutefois que « pour eux, pas de doute, l'absence de délégué-es jusqu'à maintenant rendait effectivement le contact avec les membres plus difficile. Mais ce n'était que temporaire, puisque c'est justement pour finaliser cette étape de mise en place des délégué-es terrain que sont réunis tous les militants du syndicat aujourd'hui ». On sent bien une pointe de nostalgie à l'égard des anciens syndicats maintenant fusionnés. On aimait leur proximité, leur échelle humaine. Mais ce sentiment fait vite place à une grande résilience. Ils savent très bien que c'est en s'unissant et en travaillant ensemble qu'ils arriveront à répondre aux impératifs provoqués par la nouvelle réalité administrative démesurée des Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS).

Il fait froid, trop froid dehors pour un 16 avril. On comprend pourquoi le château a résisté aussi bien au temps, parce qu'à l'intérieur, la vie syndicale bat son plein. Les enjeux de mobilisation, de communication et de représentation sont sur toutes les lèvres, mais de façon constructive, proactive. Les discussions intelligentes, bien senties, portées par des militantes et des militants qui ont à cœur de faire le meilleur travail possible pour les membres, résonnent entre les poutres de bois qui portent les marques du temps.

Avec ses représentantes et représentants dûment élus depuis la fin de l'année 2017, un comité exécutif, un conseil exécutif, des représentantes et représentants de secteurs et des délégué-es de site, le SPTSSS s'est construit, en moins d'un an, une fondation solide qui, avec un peu d'entretien, servira de base pour construire la grande maison des professionnel-les, des techniciennes et des techniciens en santé et services sociaux de Québec. ●

PHOTOS : JEAN-FRANÇOIS COUTU, JEAN GRÉGOIRE ET CLÉMENT ALLARD

EN ROUTE VERS LES ÉLECTIONS

C'est sur le thème « Prendre le parti des travailleurs et travailleuses » que des milliers de personnes ont pris la rue le 28 avril dernier à Montréal dans le cadre de la Fête internationale des travailleurs et travailleuses.

À quelques mois de l'élection québécoise, le message était clair : les partis politique devront considérer les revendications de la classe ouvrière.

Les militantes et militants ont profité de l'occasion pour dénoncer le sous-financement chronique des services publics et des programmes sociaux, les mesures d'austérité et les multiples réformes responsables des surcharges de travail et des mauvaises conditions de travail qui leur sont associées. Ils ont également réclamé que le futur gouvernement se positionne pour une société plus juste et équitable en instaurant un salaire minimum à 15 $ l'heure. En matière de conciliation travail-famille-études, on lui demande de reconnaître que le travail, la famille et les études comportent leurs lots d'exigences et de responsabilités et que des gestes concrets sont nécessaires pour résoudre les nombreux problèmes qui leur sont reliés.

La mise en place de moyens concrets visant à éradiquer l'évitement fiscal des plus riches et des grandes entreprises faisait aussi partie des revendications, tout comme la nécessité d'un virage vers une économie plus verte, fondée sur des énergies renouvelables et un modèle de développement durable, qui favorise une transition juste et qui inclut des mesures d'adaptation au marché du travail pour les travailleuses et travailleurs.

Le message porté par les participantes et participants lors de la manifestation s'inscrivait directement en lien avec le 65e Congrès de la CSN de juin 2017, qui rappelons-le, a tracé la ligne de nos interventions pour les trois années suivantes. L'élection provinciale d'octobre 2018 s'était alors avérée incontournable en raison de l'importance qu'elle revêt pour tout le Québec.

Le congrès avait ainsi invité les syndicats à réunir leurs membres pour débattre de l'une des propositions contenues dans le manifeste *Voir loin, viser juste.* L'objectif étant de bâtir une plateforme régionale qui servirait de base aux conseils centraux pour interpeller les candidats et candidates des partis politiques de leur région.

Le Point syndical a choisi de marcher aux côtés d'une travailleuse et d'un travailleur pour qu'ils expriment leurs attentes envers le futur gouvernement. Ils devront être entendus. ●

J'AI MARCHÉ AVEC ÉRIKA

TRAVAILLEUSE DU SECTEUR PRIVÉ

Érika Plante-Jean travaille comme cheffe d'équipe pour le restaurant Aux vivres à Montréal. La jeune femme, qui est aussi présidente de son syndicat, poursuit des études en histoire de l'art.

Dans le cadre de son travail, Érika doit coordonner trois caissières, s'occuper des commandes des clients, gagner la fidélité de la clientèle et même, la faire croître. La demande augmente lorsque l'été se pointe le bout du nez ; la jeune étudiante doit alors faire preuve d'une grande créativité pour gérer les ressources sur le terrain. Comme le taux de roulement de personnel s'emballe, elle est souvent dans l'obligation de mettre les bouchées doubles, voire triples, pour assurer un bon service client. Son statut d'étudiante l'empêche de travailler à temps plein et lui donne du fil à retordre pour joindre les deux bouts. « Le gouvernement a beau augmenter le salaire minimum à 12 $ l'heure, c'est encore nettement insuffisant pour permettre aux gens de vivre, s'exclame-t-elle. Quand on est aux études, c'est pire parce qu'on ne peut pas faire beaucoup d'heures de travail. »

Érika voudrait qu'un prochain gouvernement révise la question des prêts et bourses étudiants. « Je suis limitée dans mon nombre d'heures de travail : si j'en fais trop, on coupe dans le montant de mes bourses. C'est profondément injuste. » Pour cette raison, elle a toujours milité en faveur d'une gratuité scolaire. « J'aimerais pouvoir me consacrer entièrement à mes études et ne pas être obligée de travailler en même temps », souligne celle qui pense prochainement à fonder une famille. « Je ne comprends pas comment il est possible d'avoir un enfant dans une situation comme la mienne. La seule raison qui me permet de croire que je pourrais boucler mes fins de mois, c'est que mon conjoint travaille à temps plein. »

En tant que présidente de son syndicat, Érika est réaliste : les employé-es d'Aux vivres sont encore loin de la coupe aux lèvres pour obtenir le salaire minimum à 15 $ l'heure ou encore 10 jours de congés rémunérés pour responsabilités familiales. « Les employeurs ne sont pas particulièrement généreux. On doit donc absolument passer par les lois et continuer à se faire entendre chaque fois que les occasions se présentent ». C'est d'ailleurs ce qu'elle fait aujourd'hui, alors que la plupart de ses collègues sont retenus au travail puisqu'ils suivent des cours pendant la semaine. « Quand il faut ajouter le militantisme à la question de la conciliation travail-famille-études, les choses se compliquent pour de bon », conclut-elle en riant. ●

Ariane Gagné

PHOTOS : CÉDRIC MARTIN ET RÉSEAU EXPRESS MÉTROPOLITAIN

Des militantes et militants venant de toutes les régions du Québec se sont également associés au Jour commémoratif des personnes décédées ou blessées au travail. Plusieurs d'entre eux arboraient un ruban noir, et tous ont observé une minute de silence.

J'AI MARCHÉ AVEC VIANNEY

TRAVAILLEUR DU SECTEUR PUBLIC

Vianney Boivin est employé de soutien au cégep de Matane depuis 19 ans. Il est technicien en travaux pratiques en agriculture, mais occupe un emploi de manœuvre depuis 2013, année de l'abolition de la formation en agriculture au cégep où il travaille.

Lorsque je l'ai rencontré, en plein milieu de la manifestation, il était heureux d'être là. Et cela, malgré le fait qu'il s'était levé à 3 h du matin pour partir de chez lui, tout près de Matane, et se rendre à Rimouski afin de monter dans l'autobus du Conseil central du Bas-Saint-Laurent qui prenait la route vers Montréal pour l'occasion.

Je lui ai demandé pourquoi c'était important selon lui d'être là. « Le travail est au centre de nos vies. Et pourtant, les moments où l'on se rassemble pour souligner l'apport des travailleuses et des travailleurs à la société québécoise sont extrêmement rares. C'est un événement important qui brise l'isolement dans lequel nous nous retrouvons de plus en plus, dans nos secteurs d'emploi respectifs. »

Au milieu du bruit de la manifestation, c'était parfois difficile de s'entendre parler, mais Vianney en avait beaucoup à dire sur la détérioration des conditions de travail dans le secteur public. « Les cégeps subissent depuis plus de 20 ans des compressions. On a eu une première vague dans les années 1990 et une deuxième avec l'austérité libérale des dernières années. Sur le terrain, ça se ressent grandement, particulièrement en région. Des abolitions de postes chez nous entraînent automatiquement de la surcharge et le service aux étudiants est immédiatement affecté. »

Pour Vianney, il est clair que l'État doit prioriser l'éducation et reconnaître tous les emplois qui s'y rattachent. « Je suis préoccupé par la marchandisation de l'éducation. Juste dans le langage, on voit que les choses ont changé. On ne parle plus d'étudiants, mais plutôt de « clientèle ». Aussi, on tend de plus en plus vers la sous-traitance, principalement pour les tâches de soutien, sous prétexte qu'elle coûte moins cher. Pourtant, la perte d'expertise dans le réseau entraîne des coûts encore plus importants. »

Avec les élections qui arrivent à grands pas, Vianney a une suggestion fort intéressante pour celles et ceux qui prendront le pouvoir. « Le prochain gouvernement devrait travailler avec les employeurs, au public comme au privé, afin d'encourager la syndicalisation, ou du moins le rassemblement des travailleuses et travailleurs en groupes organisés. Ce serait bénéfique pour le fonctionnement de la société. Dans tous les secteurs d'emploi, les salarié-es peuvent être des moteurs de changement, pour autant qu'ils soient parties prenantes des décisions. » ●

Katerine Desgroseilliers

CONTENU LOCAL POUR CONTRATS PUBLICS

Lorsqu'en février dernier, le premier ministre Philippe Couillard annonce l'octroi du contrat du REM au consortium dirigé par SNC-Lavalin et Alstom, le contenu local, canadien et québécois pour la portion construction s'annonce intéressant. Toutefois, en ce qui concerne le matériel roulant, les garanties ne sont pas au rendez-vous. Et qu'en est-il des autres projets publics d'envergure ?

Alors qu'un vent de protectionnisme souffle dans le monde en général, et chez nos voisins du Sud en particulier, le Québec s'aligne sur la défense coûte que coûte d'un libéralisme économique. Pourtant, l'exigence d'une proportion locale importante de contenu dans l'octroi des contrats publics semble acquise et normale dans plusieurs juridictions. Pourquoi n'en est-il pas ainsi au Québec ?

Le *Buy american act*

L'arrivée de Trump à la présidence américaine – soufflant à tout vent sur les braises du nationalisme économique – n'augure rien de bon pour les entreprises exportatrices québécoises. Déjà en 2008, Obama avait renforcé le Buy american act ; ces dispositions protectionnistes risquent de s'amplifier considérablement avec l'administration Trump. À titre d'exemple, depuis le 1er octobre 2017, le seuil de contenu américain dans les contrats de transport public est passé à 65 % et se hissera à 70 % à compter d'octobre 2019. Des règles similaires s'appliquent à d'autres secteurs, dont l'aviation civile. Selon un rapport de recherche mené par la CSN, « [ces règles] ont pour ultime but de forcer les entreprises étrangères, canadiennes ou québécoises qui désirent être présentes sur le marché américain à revoir leur chaîne d'approvisionnement, ce qui peut sous-entendre à produire une plus grande partie de leur production aux États-Unis ou à accroître leurs relations d'affaires avec les fournisseurs américains. »

Avec la fermeture de la frontière américaine à nos produits, les contrats publics d'envergure canadiens et québécois sont une occasion de consolider et de développer le secteur industriel. « Le secteur industriel québécois est diversifié et riche d'une grande expertise. Aussi, l'absence de mesures pour garantir le contenu local s'explique mal, soutient Louis Bégin, président de la FIM-CSN. Nous construisons un pont avec de l'acier d'Espagne, qui semble présenter plusieurs problèmes, alors que de nombreuses entreprises d'ici produisent de l'acier de qualité. »

À la CSN, bien que l'on comprenne que des règles existent en matière de commerce international, on s'inquiète des répercussions sur la préservation de l'expertise industrielle. « C'est normal qu'il y ait des règles, et souvent nos entreprises réussissent à s'imposer à l'international. Toutefois, sans un minimum de garanties de contenu local, on ne joue pas à armes égales, affirme Pierre Patry, trésorier de la CSN. En raison des exigences imposées à l'étranger, les entreprises doivent revoir leur organisation de production. Ultimement, cela affaiblit le développement industriel du Québec. »

Un levier pour les régions

En plus d'assurer le maintien et le développement de l'expertise québécoise, l'exigence de contenu local dans les contrats publics aurait un effet de levier sur le développement régional. Pierre Patry estime que « pour chaque entreprise et chaque emploi directement lié à un contrat, il y a une région qui profite de nombreux effets indirects. C'est tout un écosystème économique qu'on préserve et qu'on développe lorsqu'on stimule nos industries. Après avoir été mis à mal dans les dernières années, le développement régional en aurait bien besoin. »

Alors que le monde se tourne vers plus de protectionnisme, alors que les surplus budgétaires semblent être au rendez-vous et que l'on annonce de plus en plus de grands projets, notamment en mobilité, il est grand temps de se questionner sur la place que doit y occuper le contenu québécois. Financés à même les fonds publics, ces projets doivent profiter à l'ensemble de la collectivité en soutenant le développement industriel et le développement régional. ●

Jonathan Aspireault-Massé

75 ANS DE PRESSE

« La CSN a un trésor archivistique considérable. Nos journaux, produits sur plus de 75 ans, illustrent l'histoire de la CSN et les messages qui ont été portés au cours de cette période riche en événements sociaux et syndicaux. Ils racontent, depuis 1942, le quotidien des travailleurs et des travailleuses, mais aussi leurs espoirs et leurs souhaits. Cette presse syndicale est leur voix. Comment en auraient-ils une autrement ? »

À l'occasion des Journées de la culture, en septembre 2017, le secrétaire général de la CSN, Jean Lortie, n'était pas peu fier de présenter l'imposante collection des journaux officiels de la confédération. À cette occasion, elle a également rendu publiques plus de 10 000 pages de ces journaux qui ont été numérisées pour les rendre accessibles depuis son site Internet.

« En jetant un œil à ces publications, on peut y lire le point de vue de ces femmes et de ces hommes sur des moments qui ont marqué le Québec, des moments dont ils ont été les principaux acteurs et actrices et qui n'ont pas toujours été rapportés par l'histoire officielle, renchérit Jacques Létourneau, président de la CSN. Les batailles, les grandes négociations, les mobilisations qui ont permis des avancées majeures pour l'amélioration de leurs conditions de vie, mais également pour la société québécoise et canadienne, y sont racontées. La CSN est une organisation de lutte et ses journaux en sont le reflet. »

Précurseur et longévité

En publiant un journal sur une base régulière depuis plus de 75 ans, la CSN fait figure de précurseur, qui témoigne de cette volonté de faire connaître à ses membres les positions votées par ses instances et de partager largement leurs luttes. « En excluant la presse écrite, dont les magazines, il y a peu d'éléments de comparaison au Québec et au Canada pour les organisations qui ont publié sans interruption, et sur une période aussi longue, un média pour ses membres, tout en rendant cette information accessible au grand public », mentionne Jacques Létourneau.

Cette tradition s'est poursuivie en 1995, alors que la CSN a été parmi les toutes premières organisations à se doter d'un site Internet au Québec. « Il y a là un réel souci de transparence, d'éducation populaire sur les grands enjeux sociaux, autant que cette nécessité de promouvoir une solidarité concrète au sein de la classe des travailleuses et des travailleurs. »

L'information syndicale connaît dans les années 1940 une véritable popularité qui n'est certainement pas étrangère aux nombreuses luttes pour la reconnaissance syndicale et pour l'amélioration des conditions générales de travail, notamment celles en santé et en sécurité du travail.

Ainsi, dans *Portrait d'un mouvement*, publié par la CSN en 2000, on note qu'en 1948, *Le Travail* double son tirage, de 25 000 à 50 000. En 1950, *Le Travail* passe de mensuel à hebdomadaire et en 1954, sous la direction de Gérard Pelletier, son tirage de 60 000 exemplaires le place au premier rang de la presse syndicale au Canada. En outre, en 1965, le journal officiel de la CSN, redevenu mensuel et comptant pas moins de 32 pages, est envoyé au domicile des quelque 225 000 membres, une opération qui ne pourrait très

LA CSN D'UN SIÈCLE À L'AUTRE

LE TRAVAIL 1942-1981

NOUVELLES CSN 1978-2002

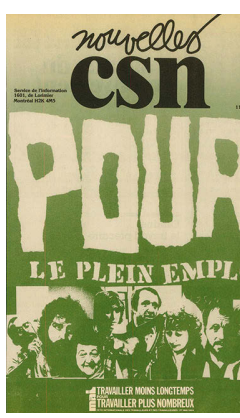

SYNDICALE

Des morceaux de notre histoire populaire

Par Louis-Serge Houle • Photo de Michel Giroux

À l'occasion des Journées de la culture 2017, les membres de la CSN, et plus largement la population, ont été invités à découvrir une partie du patrimoine documentaire de la CSN et à prendre la mesure de son action sur tous les fronts.

certainement pas être reprise aujourd'hui pour des raisons budgétaires et de logistique.

Le Service de l'information a réussi un véritable tour de force en produisant mensuellement *Le Travail* dès 1978, tout en diffusant un hebdomadaire, *Nouvelles CSN*, qui est devenu le journal officiel de la CSN en 1981. À l'époque, la publication présentait des résumés des communiqués de presse du mouvement et recensait les nombreux conflits de travail. Bimensuel paraissant 18 fois par année, *Nouvelles CSN* a été publié pour la dernière fois le 14 juin 2001, soit après 508 numéros. L'année suivante, il est remplacé par *Perspectives CSN*, un magazine de 36 pages distribué quatre fois par année. Après 58 numéros, il cède aujourd'hui sa place au *Point syndical*, un tabloïd de 16 pages qui sera publié cinq fois par année.

Catholicisme, anticapitalisme, combativité

Des journaux syndicaux, il s'en publiait avant janvier 1942. Lorsque la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC), l'ancien nom de la CSN, lance *Le Travail* et la *Vie syndicale*, les conseils centraux de Québec et de Montréal, notamment, diffusent déjà leur publication à leurs membres depuis les années 1920. C'est le 6 mai 1939 que le comité exécutif de la CTCC adopte une résolution pour doter la centrale syndicale d'un organe officiel et « que ce journal doit être un journal d'opinion ».

Le premier numéro publié au milieu de la Seconde Guerre mondiale en témoigne. Le soutien à l'effort de guerre, notamment dans les usines métallurgiques, et l'emprise du catholicisme dominent. Dans le tout premier éditorial, le président de l'époque, Alfred Charpentier, ne laisse aucun doute à ce sujet: « La responsabilité nationale et tout ce que ces mots comportent de compréhension mutuelle et de collaboration entre employeurs et ouvriers, puis entre ces deux groupes et l'État, surtout en ces temps difficiles, voilà la tâche urgente à laquelle la CTCC veut se consacrer plus que jamais. »

Le traitement de la nouvelle et des positions confédérales change au lendemain de la guerre, lorsque le président nouvellement élu, Gérard Picard, lance une campagne de promotion pour faire davantage connaître *Le Travail*, publié dès 1946. Les luttes ouvrières y sont abondamment traitées et le ton n'est plus caractérisé par cette complaisance à l'endroit des élites politiques et économiques.

Qu'on en juge à la page frontispice de l'édition de juin 1949: « Les mineurs d'amiante n'ont pas déclaré la grève pour plaire à leurs officiers ou aux dirigeants de la CTCC. Ils veulent en finir avec l'arrogance des compagnies minières, les seigneurs féodaux de l'industrie capitaliste moderne qui voudraient régner sur la misère ouvrière comme sur leur montagne d'or. »

Et que dire de cette manchette à la une de l'édition de septembre 1949: « Il faut remplacer le capitalisme. » Mgr Desranleau, bien connu pour avoir bruyamment appuyé en 1937 les grévistes de Sorel contre l'une des familles les plus riches et les plus puissantes au pays, les Simard, y déclare: « C'est ce capitalisme qui est la cause de toutes nos misères. Nous devons travailler contre, non pas pour le transformer, il est intransformable, non pas pour le corriger, il est incorrigeable, mais pour le remplacer. »

Bien qu'appuyées par la faction la plus combative du clergé, ces manchettes annoncent la déconfessionnalisation de la CTCC — alors présidée par Gérard Picard —, qui deviendra la CSN en 1960 et qui sera enrichie du syndicalisme de combat ainsi que du deuxième front théorisé par Marcel Pepin.

Des moyens diversifiés

En plus des nombreux conflits de travail qui se déroulent aux quatre coins du Québec, *Le Travail* relaie les positions sociales de la confédération pour améliorer les conditions générales de vie de ses membres, mais aussi celles de la population: un régime d'assurance-automobile (1947), un régime public et gratuit de santé et d'éducation incluant la gratuité scolaire (1958), une législation touchant les sociétés de finance, véritables requins qui égorgent les familles ouvrières (1964).

L'information est toujours au cœur de l'action de la CSN pour bien renseigner ses membres sur les revendications et les luttes syndicales autant que sur les positions votées par les instances du mouvement. Si la presse imprimée garde sa pertinence, les moyens déployés aujourd'hui sont à l'image des technologies qui ne cessent de se développer. À l'ère numérique, la CSN diffuse aujourd'hui des vidéos, une infolettre, des blogues et des nouvelles, depuis son site Web et dans les médias sociaux. En outre, elle offre aux syndicats des sites Internet conviviaux pour qu'à leur tour, ils profitent de ces avancées et puissent mieux informer leurs membres. ●

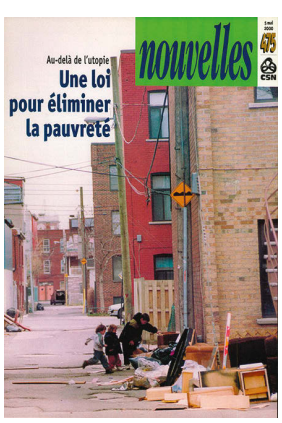

PERSPECTIVES CSN 2003-2017

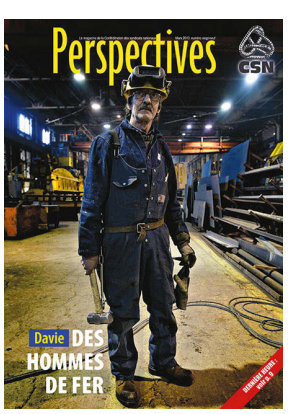

LE SITE WEB CSN 1995-

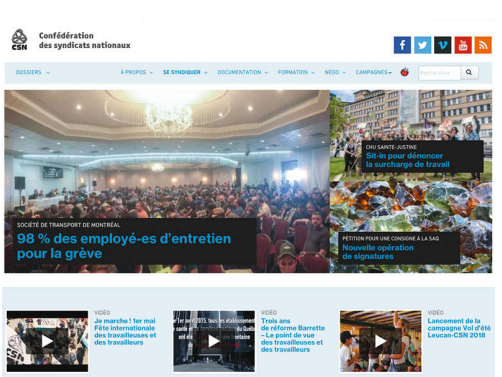

SOPFEU

UNE NÉGO REGROUPÉE RÉUSSIE

Difficile de saisir toute l'ampleur du travail des quelque 140 travailleuses et travailleurs de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) membres de la CSN. Le territoire couvert s'étend de Baie-Comeau à Havre-Saint-Pierre sur la Côte-Nord, de Saint-Jean-Port-Joli à Gaspé sur la rive sud du fleuve et de Kipawa à Caniapiscau pour l'Abitibi-Témiscamingue et une grande partie du nord. Au total, c'est un peu plus de 500 millions de km^2, soit près du tiers de la superficie totale du Québec que ces hommes et ces femmes protègent chaque été. Comme le tiers de la superficie du Québec est trop au nord pour avoir de réelles forêts à protéger du feu, c'est donc dire que les équipes des trois régions forment la principale force de frappe contre les incendies de forêt ayant lieu sur la moitié du territoire.

Ces braves viennent tout juste de terminer leur première négociation de convention collective en regroupement. Ce n'était pas la première fois qu'ils négociaient, mais les équipes des trois régions ont, malgré toutes les similitudes dans leur travail, trois conventions collectives distinctes. Jérémie Prud'homme, pompier forestier en Abitibi-Témiscamingue le place bien : « On fait le même travail ». Dès lors, il semblait normal de faire certaines demandes de façon concertée. « On s'est entendus sur douze points à négocier ensemble […], c'est sûr que l'unification de certains points, *ça nous a aidés* [ndlr] ». Nicolas Boulay, pompier forestier sur la Côte-Nord est du même avis. La négociation regroupée, c'était vraiment une bonne chose, […] ça nous a mis en contact avec les réalités des autres bases. On a ciblé ce qui était important pour chaque base et on a mis l'accent là-dessus. » David Maguire, pompier forestier sur la Rive-Sud en arrive à la même conclusion : « Ç'a permis d'avoir un rapport de force intéressant et d'atteindre nos objectifs. »

À voir les résultats des assemblées s'étant terminées le 30 avril 2018, les membres partagent largement cet avis. La négociation qui s'est conclue en quelques mois seulement a permis de faire plusieurs grandes avancées. ●

Jean Grégoire

CPE ET RSG

ON Y OFFRE LE MEILLEUR

Au Québec en 2018, les parents ont plus que jamais le choix entre les CPE, les milieux familiaux régis et les garderies commerciales. Malgré les preuves irréfutables démontrant la supériorité des services publics, nos politiciens hésitent toujours à donner de vrais moyens au réseau afin de permettre au plus grand nombre d'en bénéficier. Dans cette optique, la CSN lancera sous peu sa campagne « On offre le meilleur – Qualité, santé, égalité », dont l'objectif principal est de démontrer la supériorité des services de garde éducatifs publics.

Marie-Claude Laurin est éducatrice, responsable d'un service de garde depuis environ 20 ans. Les distinctions entre son milieu familial régi et subventionné et son pendant privé sont, selon elle, bien définies. « Le milieu familial correspond aux valeurs des familles et offre un environnement éducatif de qualité propice au développement de leurs enfants. Ses particularités (multiâge, fratrie privilégiée, petit groupe, souplesse, lien étroit, cuisine maison, soutien parental, etc.) favorisent l'épanouissement et la confiance de toute la famille ! L'ouverture, la flexibilité et la chaleur du milieu familial sont une richesse unique à ce mode de garde. »

Soutenues et encadrées

Les éducatrices responsables de service de garde en milieu familial subventionné et reconnu reçoivent annuellement trois visites de conformité à l'improviste. « Nous ne sommes pas laissées à nous-mêmes. Le bureau coordonnateur (BC) vient s'assurer du bien-être des enfants, de la sécurité des lieux, de l'hygiène, de la bonne alimentation, du respect de la réglementation, etc. Nos détecteurs de fumée sont-ils fonctionnels ? Notre remplaçante répond-elle aux exigences ? Notre matériel éducatif propose-t-il des défis adaptés au niveau de développement des tout-petits qui nous sont confiés. Est-il accessible, varié et attrayant ? Les enfants sortent-ils régulièrement à l'extérieur ? »

Le bureau coordonnateur est aussi présent pour apporter du soutien à une éducatrice qui en fait la demande. « Si j'ai épuisé toutes mes ressources personnelles pour aider un enfant, je peux demander conseil à l'agente de soutien pédagogique, celle-ci peut m'aider à développer mes compétences, et même me mettre en lien avec d'autres professionnel-les de l'éducation. Je sais également que je peux compter sur mes collègues RSG pour me ressourcer et briser l'isolement. »

La supervision des bureaux coordonnateurs constitue aussi un avantage pour le parent qui peut d'ailleurs s'impliquer au conseil d'administration. « Si le parent a des inquiétudes ou estime que la responsable ne répond pas adéquatement aux besoins de son enfant, il peut s'adresser au bureau coordonnateur pour être entendu et guidé dans la relation avec sa responsable. Il peut également déposer une plainte s'il juge que le développement ou la sécurité de son enfant est compromis. » Toutes les RSG doivent renouveler leur reconnaissance aux trois ans et définir leur approche éducative, en plus d'appliquer le programme éducatif du Ministère « Accueillir la petite enfance ». Avec le BC, il est aussi plus facile d'avoir accès aux services du CLSC (l'agente de soutien servant d'intermédiaire) dans le cas où un enfant présente des retards de développement ou d'autres problèmes.

Dans ce premier numéro, nous présentons les distinctions entre le milieu familial régi et son pendant privé. Le point sur les CPE et les garderies privées sera livré dans la prochaine édition.

Également formées

« Je dois suivre un minimum de six heures de perfectionnement chaque année, dont trois consacrées au développement de l'enfant. Je dois également suivre une formation de premiers soins et me soumettre à une vérification judiciaire. Hormis la formation de base de 45 heures, la responsable doit également suivre un cours exigé par le MAPAQ portant sur l'hygiène et la salubrité alimentaire. Plusieurs d'entre nous possèdent un diplôme d'études en éducation à l'enfance ou d'études universitaires dans un domaine connexe. »

Tout le soutien et la mise à jour des formations offrent bien sûr un avantage aux RSG. « Tout ça rejaillit sur la qualité des services que nous offrons, et ce sont les enfants qui en bénéficient. Je développe un lien très étroit avec mes tout-petits, puisque je les accompagne jusqu'à leur entrée scolaire : je m'occupe d'eux près de 10 heures par jour, je suis à l'écoute de leurs besoins, et c'est avec eux que j'organise des activités en lien avec leurs intérêts, que nous soyons à l'intérieur ou l'extérieur. Leur créativité est ma source d'inspiration et alimente ma passion ! » ●

Noémi Desrochers

TÉLUQ

UNE MISSION ESSENTIELLE EN DANGER

Nancy Turgeon travaille comme tutrice en études internationales à la Télé-Université (TÉLUQ) depuis 2011. En 2016, elle est élue présidente de son syndicat. Or, elle est loin de se douter de la tourmente que les membres doivent se préparer affronter.

Les 200 tutrices et tuteurs de la TÉLUQ, qui cumulent autour de 15 ans d'expérience en moyenne, savent encadrer avec brio le cheminement pédagogique de leurs étudiantes et étudiants. Ils travaillent surtout avec des personnes opérant un retour aux études, souvent des femmes qui ont un emploi à temps partiel et qui doivent mener de front leurs différentes obligations. Ils rendent ainsi accessible un savoir de qualité à une population étudiante atypique qui éprouve des difficultés à accéder aux études supérieures. « Les tutrices et tuteurs ne font pas que corriger de la copie et distribuer des notes. Ils sont en contact étroit avec les étudiants, qui travaillent de façon isolée, et veillent à leur expliquer la matière moins bien assimilée », précise Nancy Turgeon. Ils sanctionnent ainsi leur réussite, les appuient dans leur cheminement et les motivent à continuer. Ces spécialistes de l'encadrement — une forme d'enseignement à distance propre à l'Université TÉLUQ — sont la force vive de l'université.

Main-d'œuvre bon marché et jetable

En septembre 2016, la TÉLUQ décide de briser la convention collective en sous-traitant l'enseignement de quatre programmes de langues à l'Institut MATCI. Elle confie donc à cet institut privé le soin d'embaucher de nouvelles personnes et de s'occuper de l'encadrement et du suivi des étudiantes et étudiants, sans même que le conseil d'administration de l'université ne sache comment est effectué leur travail.

Les attaques de la TÉLUQ envers ses tutrices et tuteurs ne s'arrêtent pas là. En mai 2017, alors qu'ils sont eux-mêmes en négociation, ils apprennent dans *Le Soleil* la signature de la nouvelle convention collective du Syndicat des professeures et des professeurs de la Télé-Université. Celle-ci implique pour eux d'importantes mises à pied découlant de la création d'une unité d'accréditation qui couvre une catégorie d'emploi inédite : les professeur-es sous contrat. « Chaque fois qu'un poste de professeur sous contrat est affiché, on sait que ça entraîne directement une diminution de travail pour nos membres », explique Nancy Turgeon.

Les professeur-es sous contrat sont soumis aux mêmes critères d'embauche que les tutrices et tuteurs, mais n'ont aucun accès à la permanence et ne peuvent progresser dans l'échelle salariale. Tandis que les tuteurs assurent l'encadrement de 516 étudiants par année, ces « professeurs », loin d'avoir la même expérience dans la formation à distance, doivent en suivre 546. De plus, alors que les tuteurs sont tenus de consacrer une moyenne de 3 h d'encadrement individuel par étudiant, les professeurs sous contrat ne doivent en donner qu'une seule. « L'université exploite les professeur-es sous contrat et met en péril la qualité de ses services à des populations étudiantes vulnérables, dénonce la présidente du syndicat. Pourtant, tous les étudiants et étudiantes payent les mêmes frais de scolarité pour des services différents. Ils sont aussi évalués selon les mêmes critères, peu importe le temps que les différents statuts d'emploi peuvent leur allouer en encadrement. »

Pour joindre l'insulte à l'injure, la TÉLUQ tente de bâillonner les membres et le syndicat qui osent dénoncer la situation. À ce titre, Nancy Turgeon a reçu trois mises en demeure, alors qu'une poursuite de 80 000 $ est intentée contre le syndicat des tuteurs et tutrices et deux organisations affiliées à la CSN.

Mais ce qui est le plus dur moralement, souligne Nancy Turgeon, c'est l'existence d'un lien d'emploi sans pouvoir travailler. « On ne sait pas si les contrats de ces professeur-es nouveau genre seront renouvelés. Les tutrices et tuteurs qui perdent leurs assignations pourraient ne retrouver du travail que dans quatre ans ! Mais en attendant, l'expertise de ces personnes, âgées en moyenne de 50 ans, est jetée aux poubelles ; celles-ci n'ont d'autres choix que de se recycler. Et elles doivent le faire rapidement, car elles n'ont même pas accès à l'assurance-emploi ! Ça, c'est vraiment crève-cœur. » ●

Ariane Gagné

> Les tuteurs et tutrices rendent accessible un savoir de qualité à une population étudiante atypique.

SAGES-FEMMES

DÉJÀ EN MODE NÉGOCIATION

Le 28 mars dernier, les sages-femmes ont mis fin à une négociation laborieuse de trois ans en adoptant à 85 % une entente de principe conclue entre le Regroupement Les sages-femmes du Québec (RSFQ) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

L'un des enjeux prioritaires de la négociation portait sur l'amélioration de leur forfait de garde, qui s'élevait à moins de 2 $ l'heure. « Nous sommes encore loin de ce qu'on a consenti aux professionnelles du réseau, à qui l'on accorde une heure de salaire par huit heures de garde, ou aux sages-femmes des provinces comparables, qui accèdent à un forfait de 12 000 $ à 16 000 $ annuellement. Malgré tout, les 9345 $ par année qui nous ont été accordés améliorent notre sort », précise la présidente du RSFQ, Mounia Amine.

Le Regroupement a aussi obtenu un montant non récurrent de 40 000 $ notamment destiné à consolider l'outil de collecte de la reddition de comptes. « La négociation a bloqué sur la transmission aux établissements des données que nous fournissons déjà au MSSS. Malgré nos réserves, nous avons accepté les conditions du Ministère en échange de moyens de protection de notre autonomie professionnelle, garante de la qualité de nos services à la population. Il n'était toutefois pas question que le développement de l'outil de reddition, qui exige de nombreuses ressources, soit payé par les cotisations de nos membres », enchaîne Mounia Amine.

Cela dit, les sages-femmes ont dû faire plusieurs concessions, notamment en ce qui concerne les frais de kilométrage, le congé sans solde pour études ou la reconnaissance des conditions de travail des sages-femmes qui œuvrent dans le Grand Nord. Dans un soupir qui en dit long, Mounia Amine se dit tout de même satisfaite de l'entente. « Ce n'est pas parfait, mais nous avons tenu la minute de plus pour l'avancement de notre profession. Nous allons reprendre les choses à la prochaine négociation pour décrocher les conditions qui nous permettront vraiment de faire avancer notre pratique et de nous soutenir concrètement dans notre rôle auprès des femmes et des familles du Québec. » ●

Ariane Gagné

PHOTOS : MARTIN AUDET, CÉDRIC MARTIN, PASCAL RATTHÉ ET CÉDRIC MARTIN

DES PÉNURIES QUI FONT MAL

Depuis bientôt deux ans, les pénuries de main-d'œuvre nous frappent de plein fouet et menacent nos conditions de travail.

Par Denis Guénette

Jusqu'à maintenant, personne, ni les entreprises, ni les gouvernements, ni les maisons d'enseignement n'ont pu trouver remède à cette crise. Dans Québec–Chaudière-Appalaches, le phénomène est encore plus criant qu'ailleurs. Le conseil central de la région a donc organisé, le 18 avril dernier, un Forum syndical sur les pénuries de main-d'œuvre pour dresser le bilan de la situation et explorer des pistes de solution.

Actuellement, au Québec, le taux de chômage est à son plus bas niveau en dix ans et le nombre de postes vacants atteint des sommets, plus encore que dans le reste du Canada. Selon Julien Laflamme, économiste au SRT–CSN, deux phénomènes sont responsables de ces pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs : « Il y a d'une part l'amélioration de la situation économique, mais aussi le vieillissement de la population québécoise, et c'est ici que le phénomène est le plus important en Amérique du Nord. La population active, les 15-64 ans, est en baisse, celle des soixante-cinq ans augmente très rapidement et les *baby-boomers* prennent massivement leur retraite, c'est un sommet. » Il y a donc plus de travail disponible, mais moins de monde pour pourvoir les postes et cela risque de durer encore une dizaine d'années. La survie de certaines entreprises est aujourd'hui menacée par ce manque de main-d'œuvre. Certains employeurs tentent de sacrifier les conditions de travail existantes, nous dit Jean Lortie, secrétaire général de la CSN : « Plusieurs se font dire : il faut que vous travailliez plus, que vous preniez moins de congés et moins de vacances, parce qu'on manque de monde. »

Une des avenues les plus prometteuses, c'est la formation. Il faut donner aux travailleurs des compétences transférables et reconnues pour qu'ils puissent s'adapter et passer à travers les changements technologiques.

Dans certains secteurs, comme celui de la santé et des services sociaux, les travailleuses et travailleurs sont devenus les premières victimes de cette pénurie de main-d'œuvre. « Les mauvaises conditions d'emploi, la surcharge de travail et les heures supplémentaires obligatoires, causées par le manque de personnel, font fuir nos préposé-es aux bénéficiaires », explique Nathalie Côté, agente de griefs au CHU de Québec. Actuellement, dans notre région, il manque de 800 à 900 préposé-es aux bénéficiaires. Moi, j'en vois toutes les semaines des gens qui partent en maladie, qui demandent des congés sans solde ou qui démissionnent. »

Le secteur de la santé a maintenant très mauvaise réputation, ajoute Danny Roy, éducateur et président du syndicat des professionnel-les, des techniciennes et des techniciens du CIUSSS de la Capitale-Nationale. « Les conditions de travail sont devenues très difficiles et la pénurie de main-d'œuvre, ce sont les salarié-es du réseau qui la portent sur leurs épaules. Comme l'employeur refuse les congés, les gens partent en maladie. Plutôt que de se laisser mourir au travail, plusieurs démissionnent et vont vers d'autres emplois. »

Au cours des dix prochaines années, un million de postes seront à pourvoir au Québec en raison des départs à la retraite et de la création d'emploi. À peine 50 % de ces emplois pourront être comblés par les jeunes qui arrivent sur le marché du travail. Il faudra donc miser sur l'immigration. Encore faut-il faire une place aux nouveaux arrivants, reconnaître leurs compétences, les former et les accueillir comme il se doit, nous dit Maxime Jobin, électromécanicien et président du syndicat chez Garant de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. « Nous avons embauché une douzaine de travailleurs de Madagascar, certains avec un diplôme d'ingénieur ou d'enseignant. Des individus qui n'avaient jamais travaillé dans une usine. Il faut les intégrer. On essaie de les accueillir et de sensibiliser nos travailleurs pour contrer la xénophobie et le racisme. Au début, certains sont venus me voir pour me dire : "As-tu vu ça, ils se lavent les pieds dans le lavabo ?" Je leur ai répondu que moi, je suis mécanicien, que j'ai les mains pleines de graisse, et que lorsque je me lave les mains dans le lavabo : ce n'est pas plus propre. »

Partout au Québec, on cherche des solutions aux problèmes causés par les pénuries de main-d'œuvre. Une des avenues les plus prometteuses, c'est la formation, nous dit Julie Marquis, économiste au SRT–CSN. « La formation, c'est essentiel ; il faut favoriser la formation continue en milieu de travail, profiter de programmes en formation de base et en francisation. Il faut donner aux travailleuses et travailleurs des compétences transférables et reconnues pour s'adapter et passer à travers les changements technologiques. » Entre-temps, l'automatisation des tâches et des emplois menace un grand nombre de travailleurs. L'OCDE prévoit que 12 % des emplois pourraient être automatisés d'ici vingt ans. La réflexion est loin d'être terminée. ●

CAISSES DESJARDINS

MA CAISSE.MON SYNDICAT

La Fédération du commerce (FC–CSN) amorce une vaste opération de négociation de conventions collectives pour ses membres dans les caisses Desjardins. Durant plus d'un an, les différents syndicats entameront les discussions avec l'employeur. Comme chaque milieu est différent et que la réalité d'une caisse à l'autre n'est pas uniforme, l'option d'une négociation coordonnée ne semblait pas adaptée aux besoins. Cependant, après un sondage auprès des membres — qui a obtenu un très haut taux de réponse —, la FC–CSN a constaté que certains enjeux se recoupaient et qu'à plusieurs égards, l'opinion des membres sur leur travail et les problèmes vécus étaient similaires. La FC–CSN a donc choisi une voie alternative, soit l'organisation d'une campagne commune à toutes les caisses, mais que les syndicats pourront décliner selon leurs besoins.

C'est ainsi que la campagne « Ma caisse. » a vu le jour. Visant l'appropriation de leur milieu de travail par les membres, cette campagne répond du même coup au renforcement du sentiment d'appartenance par les membres à leur caisse locale, par opposition à la refonte de plus en plus centralisatrice du Mouvement Desjardins. Au cœur des revendications communes, on trouve des demandes axées sur la participation du syndicat à la prise de décision au sein des caisses et le développement d'outils permettant une meilleure défense des travailleuses et travailleurs au quotidien. L'autre axe privilégié par la FC–CSN concerne l'évaluation de rendement, une mécanique complexe, trop souvent arbitraire, qui influence directement le salaire des membres. Les syndicats demandent notamment d'avoir un mot à dire sur le résultat de ces évaluations. Le thème pourra aisément être modulé selon les besoins locaux avec, par exemple, « Ma caisse. Ma région » ou « Ma caisse. Mes solutions ». Plusieurs outils sont disponibles pour les syndicats membres afin qu'ils s'approprient le thème et qu'ils puissent s'identifier solidairement à la négociation de leur convention. ●

Jean Grégoire

PHOTOS : LOUISE LEBLANC ET MATHIEU M-PERRON

LE BALADO DU NUMÉRO

FAIRE.LE.POINT

La CSN profite du lancement de son nouvel organe officiel d'information, *Le Point syndical,* pour explorer de nouveaux modes de diffusion sur ses diverses plateformes. Pour cette première baladodiffusion, *Le Point syndical* vous propose un entretien entre Jean Lacharité, vice-président de la CSN, et Hélène Boivin, préposée aux bénéficiaires. Voici quelques extraits de cette discussion, qui s'est déroulée sur le ton de la confidence.

JEAN : Qu'est-ce qui t'a conduite à choisir cette profession-là ?
HÉLÈNE : C'est le hasard qui m'a amenée là au départ. J'avais quitté Québec et j'étais au chômage depuis plusieurs mois. J'avais travaillé dans le domaine hôtelier et je voulais garder ce lien-là avec le public. Ça me prenait une relation avec les gens. Le travail de bureau, ce n'était pas pour moi. Puis, j'ai rencontré quelqu'un qui m'a parlé du métier de préposé aux bénéficiaires […] Étant donné que ce n'était pas un emploi en demande à l'époque, le chômage ne pouvait pas m'aider financièrement. J'ai ramassé des sous, j'ai suivi la formation et j'ai trouvé de l'emploi immédiatement. J'ai aimé ça tout de suite. J'ai même adoré l'expérience.

JEAN : Tu avais donc trouvé ta voie, en termes professionnels. Qu'est-ce qui a fait que tu as aimé ça ?
HÉLÈNE : Déjà, l'idée d'aider les gens vulnérables… Dans le temps, les personnes hébergées n'avaient pas beaucoup de visiteurs, pas beaucoup de proches qui venaient les voir. Je me suis dit que si je pouvais leur apporter chaque jour une petite douceur […] J'aimais le contact humain. Le fait que ces gens-là, d'un certain âge, avaient passé à travers toutes sortes de choses, ça m'apportait beaucoup. J'évoluais, je grandissais là-dedans. Et je sentais aussi que j'étais importante pour eux ; je passais huit heures par jour avec ces personnes-là. J'aimais me faire dire « merci, Hélène, pour tes bons soins. J'aime ça quand tu prends soin de moi ; tu me crèmes, tu me parfumes » [...]

JEAN : Je comprends bien ce que tu me dis. En fait, je peux en témoigner. Ma mère a fini ses jours en CHSLD et j'ai été en mesure de constater la relation de proximité entre elle et les préposé-es aux bénéficiaires. Le rapport de proximité fait qu'il y a une exigence de respect de la dignité de la personne aînée ; vous êtes appelés à les dénuder pour donner les bains…
HÉLÈNE : C'est très intime. Un lien de confiance doit se créer dès le départ. […]

JEAN : Est-ce que tu as déjà ressenti de l'épuisement lié à ton travail ?
HÉLÈNE : Oui… Ah oui ! En 24 ans de métier, je mentirais si je disais le contraire. En fait, je ne me rappelle pas être rentrée à la maison sans douleur. Il n'y a pas une soirée où j'arrive chez moi sans avoir mal quelque part. Ça me prend à peu près une heure de repos, de zone tampon, avant d'aller au lit, parce que j'ai l'adrénaline dans le piton […] On est toujours, toujours sollicités. On court, on court tout le temps. […]

JEAN : Est-ce que t'as observé aussi une augmentation des problèmes de santé psychologique chez les préposé-es ?
HÉLÈNE : C'est sûr. J'ai vu souvent des collègues pleurer. Si ce n'est pas moi, c'est une autre. En plus de travailler à une vitesse accélérée, on n'est pas capables de rendre le service qu'on voudrait. C'est frustrant. Moi, j'ai été engagée pour donner un service dignement, et là, je ne peux pas le faire.

Pour écouter l'entretien intégral : csn.qc.ca/nouvelles/balado

LE.POINT.EN.BREF

VOTE DE GRÈVE DANS LES CPE

Le 17 mai dernier, quelque 1000 éducatrices en centre de la petite enfance de Montréal et Laval ont voté massivement un mandat de grève générale illimitée à être exercée au moment jugé opportun. La partie patronale tente toujours d'imposer des reculs majeurs sur les questions d'organisation du travail, dont les horaires de travail, la liste de rappel et l'application de l'ancienneté. Ces aspects sont fort importants pour les travailleuses, car leur quotidien risque d'être affecté.

UNE PHOTO DE **MICHEL GIROUX**

700 000

Nombre d'emplois québécois qui seront affectés par la transition énergétique juste

Une large coalition d'organisations environnementales, financières et syndicales, dont la CSN et Fondaction, a organisé le Sommet pour une transition énergétique juste les 23 et 24 mai dernier. L'événement visait à lancer un appel à penser et à planifier une transition énergétique durable et juste pour tous et toutes.

La transition énergétique est inévitable. Il est nécessaire d'unir et de faire converger les efforts de tous et de planifier le changement pour éviter une crise sociale.

Comment allons-nous entreprendre le passage d'une structure économique polluante à une économie faible en carbone, tout en assurant un traitement digne aux travailleurs, aux travailleuses et aux communautés touchés et en préservant la sécurité et la souveraineté énergétiques du Québec ? Il nous faudra penser à des mesures de soutien aux personnes et aux communautés affectées, réduire les sources de gaspillage, gagner en efficacité énergétique et réduire considérablement notre dépendance envers les hydrocarbures, au bénéfice des énergies renouvelables, abondantes au Québec. Le sujet est vaste, nous y reviendrons au cours de l'automne.

JE SIGNE POUR LA CONSIGNE / VERRE LA FIN DU GASPILLAGE

Le 24 mai dernier, les 125 députés de l'Assemblée nationale ont reçu une bouteille de vin vide pour les sensibiliser à l'importance d'instaurer une consigne sur les bouteilles de vin et de spiritueux. Ceux-ci ont été invités à réfléchir aux moyens de recycler réellement cette bouteille, alors qu'aucun système de consigne n'existe au Québec et que les centres de tri peinent à traiter adéquatement le verre afin qu'on puisse y donner une seconde vie. Le Québec et le Manitoba sont les seules provinces avec à ne pas avoir de consigne sur leurs bouteilles de vin et de spiritueux.

Le 26 mai dernier, Journée de la consigne, trois organisations syndicales ont organisé une nouvelle séance de signatures devant 25 succursales de la SAQ. Les députés quant à eux auront bientôt l'occasion de s'engager à mettre en place un système de consigne sur les bouteilles de vin et de spiritueux digne de ce nom, pour enfin mettre un terme au scandale du verre.

PHOTOS : MARTIN PETIT ET KATERINE DESGROSEILLIERS

BIENVENUE À.LA.CSN

Entre le 1er février et le 1er mai 2018, **16 nouveaux syndicats (ou accréditations) représentant 371 salarié-es** ont reçu la confirmation qu'ils se joignaient à la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

BAS-SAINT-LAURENT

- STT DE METRO TROIS-PISTOLES (FC–CSN)

CŒUR DU QUÉBEC

- STT DE GLOBAL RÉCUPÉRATION – VEOLIA CANADA SERVICES INDUSTRIELS (FEESP–CSN)

LANAUDIÈRE

- STT DE ALBI LE GÉANT HYUNDAI DE MASCOUCHE (FIM–CSN)

LAURENTIDES

- ST EN CPE RÉGION DES LAURENTIDES – SECTION GARDERIE ÉDUCATIVE TAM-TAM (FSSS–CSN)

MONTÉRÉGIE

- STT DU BURGER KING DE GRANBY (FC–CSN)

STT DU COMPLEXE AQUATIQUE DE VARENNES (FEESP–CSN)

MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

- STT DES CPE DE MONTRÉAL ET LAVAL – SECTION BOUTON ÉCLAIR (FSSS–CSN)
- STT DU FESTIVAL DU NOUVEAU CINÉMA (FNC–CSN)
- STT DU STATIONNEMENT DE MONTRÉAL – SECTION REINE-ÉLIZABETH (FC–CSN)
- STT EN LOISIRS DE VILLE DE LAVAL – SECTION PATIN LIBRE (FEESP–CSN)

OUTAOUAIS

- STT EN CPE DE L'OUTAOUAIS – SECTION CPE GRANDE-RIVIÈRE (FSSS–CSN)

QUÉBEC–CHAUDIÈRE-APPALACHES

- STT LES BRASSEURS RJ (FC–CSN)

SECTORIELS

- STT DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES – SECTION MÉTRIE CANADA (FIM–CSN)

DERNIÈRE HEURE

Le dimanche 27 mai, les employé-es d'entretien de la STM ont voté à 98 % un mandat de grève générale illimitée, lançant ainsi un message fort à l'employeur. Pour plus d'info : www.csn.qc.ca

DES PALMES POUR LA PRESSE SYNDICALE

Prix de l'Association canadienne de la presse syndicale 2017

Chaque année, l'ACPS, remet des prix pour les meilleures productions de presse écrite et visuelle. En mai 2018, lors du congrès annuel de l'association qui s'est tenu à Halifax, le Syndicat des chargé-es de cours de l'UQO a remporté le prix de la meilleure affiche produite par un militant, dont la conception est de Nicolas Harvey, et l'illustration du bédéiste Réal Godbout (*Michel Risque*, *Red Ketchup*). La CSN, quant à elle, a été récompensée pour deux articles parus dans *Perspectives CSN*, « Une forme d'exploitation "made in Québec" », de Katerine Desgroseilliers, et « Une vie des plus surprenante », d'Ariane Gagné. Toutes nos félicitations aux lauréats.

UNE IMAGE RENOUVELÉE

Le secteur scolaire de la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP–CSN) revampe son image. La nouvelle identité visuelle du secteur se veut une illustration du caractère essentiel du personnel de soutien dans le système scolaire. Afin de rappeler la pluralité des emplois dans ce secteur, des déclinaisons du thème ont été créées pour l'administration scolaire, l'entretien des bâtiments, le service aux élèves et les services de garde.

FIN DE LA NÉGOCIATION D'UCCO-SACC-CSN

APRÈS L'ENTENTE, LE BILAN

En décembre 2017, 42 mois après l'échéance de leur dernière convention collective, les membres du Syndicat des agents correctionnels du Canada (UCCO-SACC-CSN) ont adopté les ententes de principes conclues avec le Conseil du Trésor et Service correctionnel Canada. Ces ententes, qui ont reçu l'aval de 87 % des membres, prévoient des augmentations de salaire rétroactives de 1,25 % par année pour 2014, 2015, 2016 et 2017, auxquelles s'ajoute un rajustement de 2,3 % en juin 2016. Les membres d'UCCO-SACC-CSN ont aussi obtenu l'intégration de l'indemnité d'agent correctionnel à leur salaire, ce qui signifie que cette indemnité entrera dorénavant dans le calcul de la pension de retraite et d'autres bénéfices.

À la suite de ces trois longues années et demie de négociation, le comité exécutif d'UCCO-SACC-CSN a décidé de déployer ressources et énergie pour mener une importante opération-bilan de la ronde de négociation 2014-2018. Dans un premier temps, un sondage en ligne a été envoyé aux membres qui ont répondu en grand nombre (plus de 1500 participations). À partir des réponses obtenues, le comité de mobilisation a développé une série d'ateliers et une quarantaine d'agentes et agents correctionnels de partout à travers le Canada ont été invités à prendre part à un forum, en février, à Montréal. Avec une quinzaine de recommandations adoptées par le comité exécutif, le syndicat considère que l'opération, dans son ensemble, a été très positive.

DES ÉCRITS QUI ONT MARQUÉ LEUR TEMPS

À quelques années de souligner le centenaire de sa fondation, la confédération s'active à rendre disponible une grande partie des collections documentaires issues de ses archives historiques. Si ce n'était pas un secret, cela est devenu une information à partager : la CSN aura 100 ans en septembre 2021. Alors que plusieurs chantiers mijotent pour bien marquer cet événement, l'histoire continue de s'écrire…

Et puisque l'on ne refait pas l'histoire, plutôt s'attarder à prendre connaissance d'événements importants qui ont façonné ce grand mouvement qu'est le nôtre. Justement, un document parmi d'autres publiés à la CSN permet de remonter les événements qui ont interpellé la centrale sur les plans local, régional et international. Portrait d'un mouvement relate aussi, par morceaux choisis, de grandes luttes sociales et syndicales, sur près de 80 ans. Des repères historiques, oui, mais aussi des informations toujours d'actualité, comme nos valeurs — la Déclaration de principe, l'origine du Chaînon, le logo de la CSN, etc. « Pour apprécier notre militantisme et notre engagement, rien de tel que de le mettre dans la perspective de l'engagement et du militantisme de celles et de ceux qui nous ont précédés et ont bâti ce mouvement » [Marc Laviolette, président de la CSN, 1er mai 2000]. Certains écrits invitent davantage à la réflexion : des textes fondateurs, dénonciateurs, revendicateurs, ce portrait en offre un choix de 27 « qui expriment ce mouvement, ses idées et ses actions », à l'aube du 21e siècle. Sous différentes rubriques — Un syndicalisme original ; À la défense des droits ; Critique du système ; Le pays à cœur, on peut lire les mots d'anciens élu-es tels Jean Marchand, Gérard Picard, Marcel Pepin, Michel Chartrand, Gérald Larose, Claudette Carbonneau, et d'autres. Des contributions de salariés aussi : Pierre Vadeboncœur — À la recherche du mieux-vivre dans l'action syndicale, Guy Ferland — Structures et liberté.

PORTRAIT D'UN MOUVEMENT – CSN, MAI 2000, 285 pages

Document unique, si vous ne l'avez pas à portée de main, courez vous le procurer tant qu'il est encore disponible.

Constance Roussy

Pour consulter et rechercher dans le texte : www.csn.qc.ca/documentation. **Pour commander (10 $) :** poledoc@csn.qc.ca

Solutions : **csn.qc.ca/lepointsyndical**

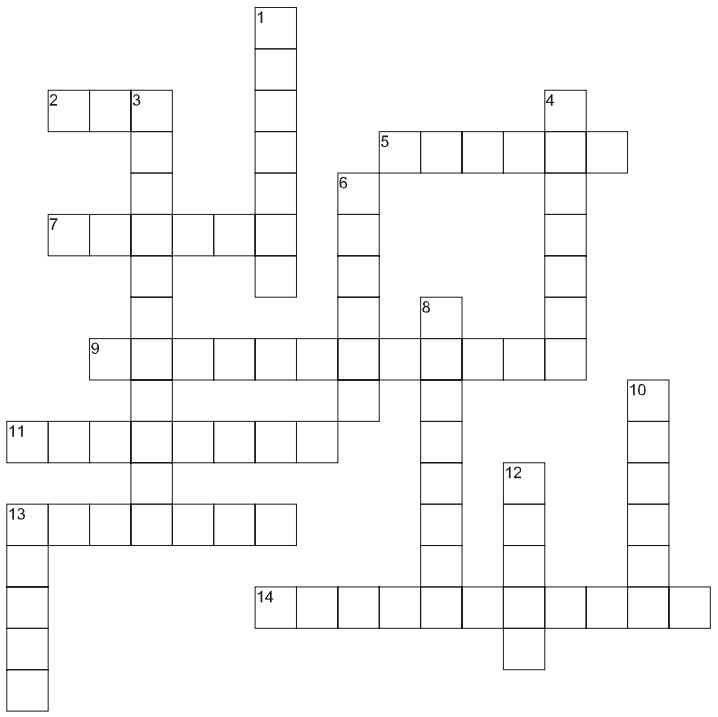

MOTS ENTRECROISÉS

L'INFORMATION

Horizontalement

2. On y prend soin et éduque les tout-petits

5. La presse écrite ou électronique

7. Page Web sur lequel un internaute tient une chronique personnelle

9. Magazine de la CSN publié entre 2003 et 2017

11. On l'appelle le réseau des réseaux

13. Auparavant, on y était limité à 140 caractères

14. Sans elle, aucune prise de position n'est possible

Verticalement

1. Ils forment la base de notre organisation

3. Infolettre de la CSN

4. On en lance pour tester l'opinion publique

6. Origine d'une information

8. Émettre, transmettre sur les ondes

10. Fichier audio à écouter sur un baladeur

12. Discussion d'un problème au sein de nos instances

13. Petit feuillet distribué à des fins de propagande ou d'information

LE JEU DES SEPT ERREURS

par **Boris**

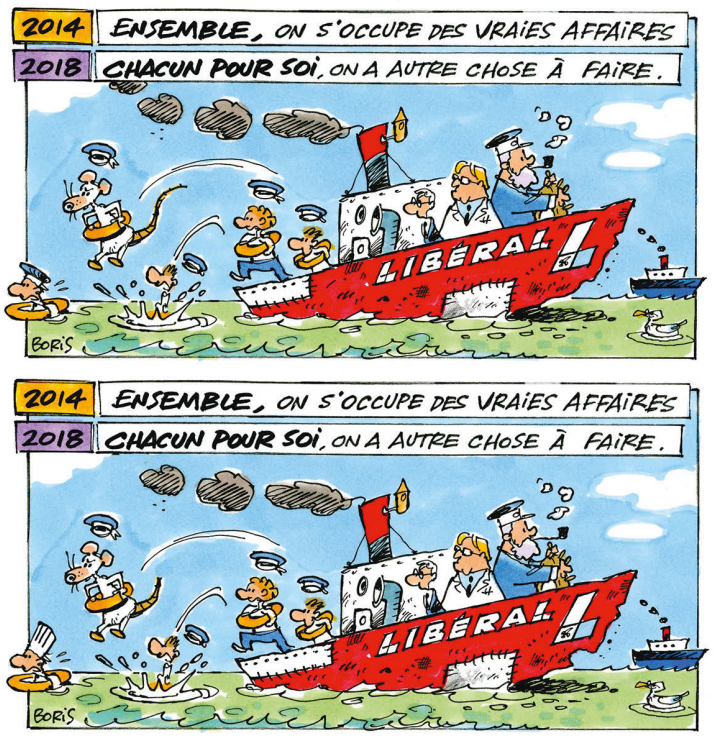

monsyndicat.org
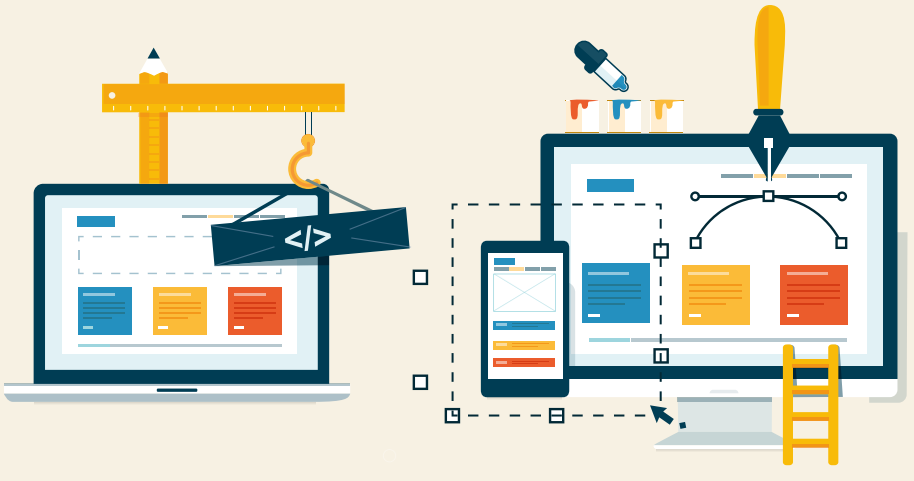
On s'occupe de votre site Web. Vous vous occupez de vos membres.